

Deuxième publication

1. Raison sociale (nom) et siège de la sàrl dissoute: **Hype Sàrl en liquidation, Lausanne**
2. Décision de dissolution par: l'assemblée générale
3. Date de la décision: 15.12.2004
4. Echéance de préavis des créances: **14.02.2005**
5. Adresse pour la déclaration des créances: Maître Jean-François Rodondi, notaire, 18, rue du Petit-Chêne, case postale 7276, 1002 Lausanne
6. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société à responsabilité limitée dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7. Remarques: Conformément à l'article 745 al. 3 CO, la société se réserve le droit de procéder à une répartition anticipée des actifs.

J-F Rodondi, Notaire
1002 Lausanne

(02634990)